

● **L'ISF :**

les parts sont exonérées d'ISF à hauteur de 75 % dans la limite de 101.897 euros ; puis de 50 % au-delà de ce seuil. Condition obligatoire : louer les terres dans le cadre d'un bail à long terme pour une durée minimum de 18 ans.

● **Les droits de donation et de succession :**

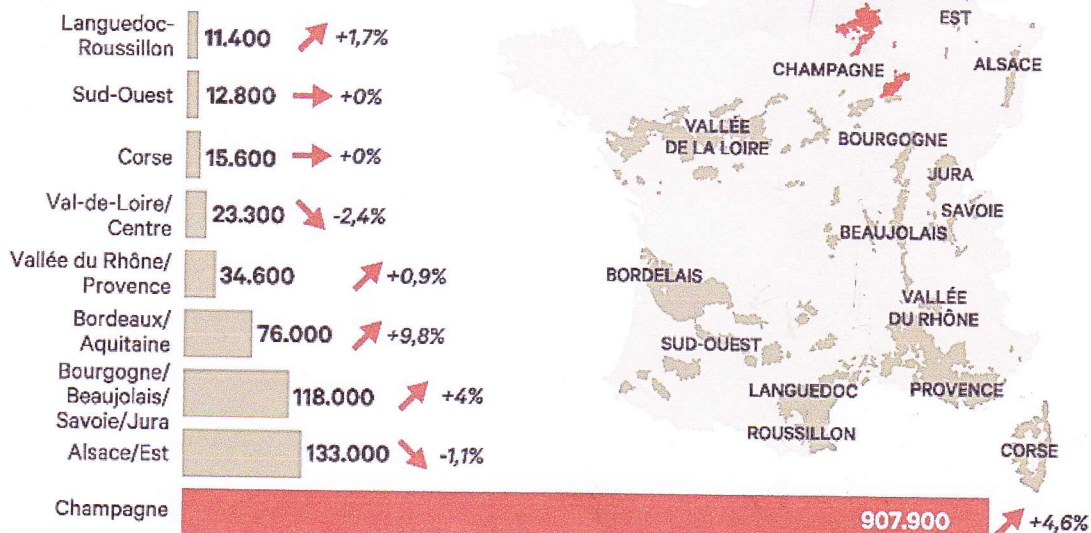
les parts transmises (entre vifs ou en cas de décès) sont exonérées à hauteur de 75 % de leur valeur jusqu'à 101.897 euros et de 50 % au delà. Conditions : celui qui transmet (le donateur ou le défunt) doit avoir détenu les parts depuis au moins deux ans et celui qui reçoit (le donataire ou l'héritier) doit les conserver au moins cinq ans.

Une cave destinée à l'investissement se compose comme un portefeuille d'actions.

**Le prix des vignes AOP par bassin viticole**

Valeurs moyennes en euros courant par hectare, en 2011

→ **Evolution 2011/2010**



«LES ÉCHOS» / IDÉ / SOURCE : SAFER-SSP-TERRES D'EUROPE-SCAFR.

**Les offres des « cavistes » sur Internet**

Sociétés	Mise minimum	Nb de références	Prix des bouteilles proposées (mini/maxi)	Frais de Stockage par bouteille	Frais d'assurance	Frais de livraison
cavissima.com	400 € (1)/ 30.000 € (2)	250	8€/1.300€	0,10c (1) 0,20c (2)	0 à 0,8 % par an (2)	A partir de 20€
cavedepargne.com	aucun	50	10€/1.000€	10€ par an par caisse	de 15 à 35€ par caisse et par an*	19 ou 39 €
patriwine.fr	11.350 € (3)	50	76€/1.300€	18€ par an par caisse	0,4 % par an	15€
rscorp.fr	50.000€	50	75€/2.500€		De 1 à 2,5 %**	Non proposé

\*Au-dessus d'une valeur 1.500€. En dessous non facturé. \*\* Selon la valeur du vin et sa quantité (1) Formule Plaisir - (2) Cavissima Grands Crus - (3) Formule Patricave 10

«LES ÉCHOS» / IDÉ / SOURCE : «LES ÉCHOS»